osp ORGANISATION SUISSE DES PATIENTS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Taux de mortalité dans les hôpitaux : l'OFSP suscite la polémique au lieu d'encourager la garantie de la qualité

Zurich, le 17 avril 2009

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) vient de publier les données sur la mortalité dans les hôpitaux suisses. Que les mourants deviennent ainsi le jouet des statisticiens est particulièrement alarmant. Il est à craindre en effet que les hôpitaux ne se débarrassent à l'avenir sciemment de leurs mourants afin d'épurer leur statistique. Cette publication donne également l'impression que la Confédération fait avancer la garantie de la qualité dans le système de santé. Bien que des améliorations dans ce domaine s'avèrent urgentes, et qu'elles s'imposent même depuis longtemps, les chiffres publiés ne se prêtent ni comme indicateurs de qualité ni comme base de discussion. Ils contribuent au mieux à une confusion et à une polémique inutiles. Les indicateurs et les mesures susceptibles de contribuer de manière efficace à la garantie de la qualité sont pourtant connus depuis longtemps.

La récente publication donne l'impression d'une mesure précipitée prise sous la pression croissante de l'opinion publique. Les données de mortalité des hôpitaux sont inappropriées pour évaluer les prestations médicales, et ce pour plusieurs raisons :

- **Les interventions médicales les plus complexes et les plus dangereuses sont réalisées par les grands centres hospitaliers qui disposent des moyens nécessaires.** Ces hôpitaux transfèrent rapidement les patients vers leur région de domicile afin de libérer les lits onéreux des services spécialisés, ce qui est tout à fait normal. Si un patient décède ultérieurement des conséquences du traitement réalisé, son décès apparaît dans la statistique de l'hôpital régional. Par ailleurs il existe des situations comme à Genève, où l'hôpital cantonal ne peut tout simplement pas transférer ses patients à d'autres hôpitaux régionaux puisqu'il n'y en a pas.

- **La statistique de mortalité sous la forme présentée par l'OFSP n'a aucune pertinence quant aux causes et aux circonstances du décès :** qui est décédé, à quel âge, de quelle maladie ? Quelle intervention a été réalisée ? Ces informations sont cruciales pour évaluer un décès ;

- **Le décès d'un patient n'est dû que dans des cas très rares aux prestations de l'hôpital :** statistiquement, les traitements les plus complexes et les plus onéreux ont lieu dans les deux dernières années de vie d'une personne. Même si les méthodes actuelles permettent de retarder le décès relativement longtemps, il nous faudra bien mourir un jour en dépit des meilleurs soins médicaux. Un décès à l'hôpital ne permet de tirer aucune conclusion sur la qualité des prestations médicales.

En résumé : les données de mortalité telles qu'elles sont aujourd'hui publiées sont inutilisables pour évaluer la garantie de la qualité des hôpitaux suisses.

Néanmoins, on conçoit aisément que les taux de mortalité puissent servir de base à un classement des hôpitaux. L'Organisation suisse des patients OSP redoute qu'une telle démarche ne suscite une polémique indésirable qui risque de repousser encore le débat objectif, attendu depuis longtemps, sur l'amélioration de la garantie de la qualité dans les soins médicaux. **Il est par ailleurs à craindre que les hôpitaux ne se débarrassent à l'avenir sciemment de leurs mourants afin d'épurer leur statistique ; de tels cas sont déjà trop nombreux à l'étranger. Il est inacceptable sur le plan éthique et sur celui des droits des patients que des malades ne puissent plus mourir en paix à l'hôpital, mais qu'ils deviennent le jouet des intérêts hospitaliers.**

Définir des indicateurs adéquats

Seuls des recensements uniformisés sur la base d'indicateurs adéquats sont susceptibles de renforcer véritablement la garantie de la qualité. Il serait temps de créer des services d'expertise indépendants au sein desquels siègeraient tous les acteurs concernés et qui disposeraient de l'autorité et des moyens financiers nécessaires pour aider les patients à faire valoir leurs droits en temps utile. Pour l'Organisation suisse des patients OSP, des indicateurs qualité pertinents et compréhensibles seraient : la durée moyenne d'hospitalisation, le nombre de réhospitalisations en l'espace de 6 jours, les infections de plaies, autres infections, les réopérations en cas d'hémorragie postopératoire, autres réopérations, le quotient d'encadrement personnel infirmier-patient, la fréquence des chutes et des escarres de décubitus ainsi que les enquêtes auprès des patients portant sur ces critères. Dans un esprit de transparence, les résultats de tels relevés devraient être publiés. Ceci permettrait de comparer les hôpitaux entre eux et de faire un grand pas en avant dans la garantie de la qualité.

L'amélioration de la qualité et de la garantie de la qualité dans les hôpitaux suisses exige la collaboration de tous les groupes concernés – médecins, politique, caisses-maladie et organisations des patients. L'OFSP à lui seul ne peut atteindre cet objectif, encore moins par la publication de statistiques complètement inutiles et trompeuses.

Pour tout complément d'information :

- Anne-Marie Bollier, déléguée romande de l'OSP, 079 204 04 19
- Margrit Kessler, présidente de l'OSP, 071 755 16 57, 079 232 85.02